



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

Municipalité de Saint-Jacques de Leeds, le lundi 4 mars 2024 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19h10.

Sont présents :

Messieurs : Richard Lefrançois, Marc-André Routhier, Sébastien Grondin, René Breton et Dominic Parent

Sous la présidence de Mme Andréa Gosselin, mairesse.

Est également présente : Mme Sonia Tardif / Directrice générale et greffière-trésorière.

Sont absents :

Mme Valérie Gagnon, siège № 2

M. Éric Guay, Responsable des travaux publics

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 2.1. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 5 février 2024
- 2.2. Affaires découlant du dernier procès-verbal
- 2.3. Adoption des comptes du mois
- 2.4. Résolution adoptant les dépenses incompressibles
- 2.5. Correspondance
- 2.6. Période de questions
- 2.7. Rapport de la MRC
- 2.8. Rapport du responsable des travaux publics

#### **3. GESTION FINANCIÈRE**

- 3.1. Adoption des états financiers de l'année 2023, présentation par RCGT à 18h30
- 3.2. Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada
- 3.3. Dépôt de la liste des contrats municipaux de plus de 2000.00\$

#### **4. RÈGLEMENTATION**

- 4.1. Adoption du règlement № 391 relatif à l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

### **5. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE**

- 5.1. Appel d'offres sur invitation pour l'achat des fleurs – Ferme Champ Gauche
- 5.2. Mois de l'arbre et des forêts 2024 – Demande d'arbres gratuits auprès de l'Association forestière des deux rives (AF2R)
- 5.3. Offre de services pour les travaux de balayage des rues – saison 2024
- 5.4. Offre de services pour les travaux de fauchage des bords de chemins et des fossés – saison 2024
- 5.5. Offre de services pour les abat-poussières – saison 2024

### **6. HYGIÈNE DU MILIEU**

- 6.1. Modernisation de la collecte sélective
  - 6.1.1. Délégation de compétence de la collecte sélective à la MRC des Appalaches
  - 6.1.2. Signature de l'entente intermunicipale - Autorisation

### **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 7.1. Décharge de responsabilité du Directeur Incendie – Kevin Pomerleau

### **8. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ**

- 8.1. Embauche de la responsable des communications et des loisirs
- 8.2. Nouvelle bibliothèque
  - 8.2.1. Entente avec Réseau Biblio
  - 8.2.2. Estimation des coûts pour les travaux d'aménagement du terrain
- 8.3. Partenariat avec la ville de Thetford pour présence des Cadets
- 8.4. Contribution par municipalités au financement du complexe multisports intérieur du Cégep de Thetford
- 8.5. Entente de location avec Toiture Chabot pour le Gym Excel
- 8.6. Entente de financement dans le cadre du programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logements (volet 2) - autorisation des signataires

### **9. COMITÉS DES ÉLUS**

- 9.1. TRAVAUX PUBLICS
- 9.2. LOISIRS
- 9.3. INCENDIE ET INFRASTRUCTURES

### **10. DIVERS**

- Évaluation de la structure du Leeds Model School



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

### 11. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

49-03-24

Proposée par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

##### 2.1. ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2024

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024 au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

50-03-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

##### 2.2. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

La mairesse en a fait le suivi.

##### 2.3. ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil ;

51-03-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

### POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén.	155 225.72\$
Incendie :	7 531.58\$
Sécurité :	638.22\$
Voirie	26 371.63\$
Hygiène du milieu :	32 180.22\$
Santé	1 236.11\$
Urbanisme :	2 060.90\$
Loisirs :	8 751.26\$
Salaires :	15 836.26\$
<b>TOTAL :</b>	<b>249 831.90\$</b>

### 2.4. RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

52-03-24

Proposée par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

### 2.5. CORRESPONDANCE.

Aucune correspondance.

### 2.6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andréa Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

### 2.7. RAPPORT DE LA MRC

Mme Andréa Gosselin fait un bref rapport de la MRC.

### 2.8. RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

En l'absence de M. Éric Guay, responsable des travaux publics, Mme Caroline Levasseur secrétaire/réceptionniste fait le rapport des



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

travaux publics réalisés au cours du mois de février et ceux à venir.

### 3. GESTION FINANCIÈRE

#### 3.1. **ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2023**

53-03-24

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte les états financiers municipaux préparés au 31 décembre 2023.

#### 3.2. **RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024 À 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada**

**ATTENDU QUE** les gouvernements Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période de 2024-2028 ;

**ATTENDU QUE** ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec ;

**ATTENDU QUE** malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être substantiellement majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets ;

**ATTENDU QUE** la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année ;

**ATTENDU QUE** la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

**ATTENDU QUE** la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités ;

**ATTENDU QUE** les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget ;

**ATTENDU QUE** les sommes consenties à ce programme doivent être exempt de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite ;

54-03-24

Il est proposé par Richard Lefrançois et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028 ;
- De doubler les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une indexation annuelle de 3,5% de l'enveloppe pour la durée de l'entente ;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme ;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux et des ouvrages de rétention dans les travaux admissibles.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec,



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, aux députés Mme Isabelle Lecours et M. Luc Berthold, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

### **3.3 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES MUNICIPAUX DE PLUS DE 2000.00\$**

Tel que prévu par l'article 961.4 al.2 du Code Municipal,

la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000.00 \$ passé au cours de l'exercice financier 2023 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000.00\$.

## **4. RÈGLEMENTATION**

### **4.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 391 RELATIF À L'ÉPANDAGE DE DÉJECTIONS ANIMALES, DE BOUES OU DE RÉSIDUS PROVENANT D'UNE FABRIQUE DE PÂTES ET PAPIERS**

55-03-24

Proposé par M. René Breton et appuyée par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement N° 391 relatif à l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers soit adopté et il l'est.

## **5. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE**

### **5.1. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ACHAT DE FLEURS**

**ATTENDU QUE** la municipalité annule la résolution N° 33-02-24 afin de tenir compte de la politique d'achat locale pour les fleurs ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu la soumission suivante pour la fourniture des fleurs



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

pour 33 jardinières de 18 pouces et 8 pots de 22 pouces :

- Ferme Champ Gauche de Saint-Jacques de Leeds au montant de 4,014.93 \$ taxes incluses

56-03-24

Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission reçue de Ferme Champ Gauche de Saint-Jacques de Leeds au montant de 4,014.93 \$ taxes incluses pour la fourniture des fleurs pour la saison 2024.

### **5.2. MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2024 – DEMANDE D'ARBRES GRATUITS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES (AF2R)**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association forestière des deux rives (AF2R) donne gratuitement, sur commande, des arbres que l'on doit aller chercher le 17 mai 2024 à Saint-Georges ;

57-03-24

Proposée par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les employés sont autorisés à aller chercher les arbres et les distribuer à l'école et au garage municipal.

### **5.3. OFFRE DE SERVICES POUR LES TRAVAUX DE BALAYAGE DES RUES – SAISON 2024**

**ATTENDU** la réception du prix suivant pour le balayage des rues et des cours municipales pour la saison estivale 2024 :

- **Les Entreprises Tréma de Québec** : 164.00 \$/hre plus les frais de transport (taxes en sus) pour le balayage mécanique avec dompage à hauteur variable capacité 4,5 v3 et 154.00 \$/hre plus les frais de transport (taxes en sus) pour le balayage





## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

aspirateur, puissance 18 000pcm et capacité de 6 m3.

- **Entreprise Lévisienne Inc.** : 169.75 \$/hre plus les frais de transport, taxes en sus.

58-03-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat soit confié à Les Entreprises Tréma de Québec.

### 5.4. OFFRE DE SERVICES POUR LES TRAVAUX DE FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMINS ET DES FOSSÉS – SAISON 2024

59-03-24

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de Débroussaillage Adam Vachon au tarif horaire de 117.75 \$/hre taxes en sus pour le tracteur avec faucheuse latérale déportée à marteau et au taux horaire de 122.75\$ taxes en sus pour le tracteur avec bôme extensibles.

Le budget annuel étant de 5 000 \$.

### 5.5. OFFRE DE SERVICES POUR LES ABAT-POUSSIÈRES – SAISON 2024

**ATTENDU QUE** la demande de prix pour l'achat d'abat-poussière pour la saison estivale 2024 (quantité prévue de 30 000 litres) :

- **Transport Adrien Roy et filles Inc.** : chlorure de calcium liquide 35% : 0.40 \$/litre (taxes en sus)

60-03-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de Transport Adrien Roy et filles Inc. au tarif de 0.40 \$/litre (taxes en sus) pour une dépense maximale de 15 600 \$.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

### 6. HYGIÈNE DU MILIEU

#### 6.1. MODERNISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

##### 6.1.1. Délégation de compétence de la collecte sélective à la MRC des Appalaches

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec a adopté le Règlement portant sur la modernisation de la collecte sélective de certaines matières résiduelles, lequel est entré en vigueur le 7 juillet 2022 ;

**ATTENDU QUE** le 24 octobre 2022, RECYC QUÉBEC a confié à Éco Entreprises Québec (ÉEQ) le rôle d'organisme de gestion désigné de cette modernisation ;

**ATTENDU QU'**il est demandé d'optimiser les territoires de desserte par la conclusion de contrats avec des municipalités régionales de comté ou des groupements de municipalités ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Jacques de Leeds possède actuellement la compétence en matière de collecte sélective incluant la gestion, la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables issues de la collecte municipalisée et des ICI assimilables ;

**ATTENDU QUE** le conseil de la MRC considère opportun d'optimiser la gestion, la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables de la collecte sélective par l'entremise d'une délégation de compétence à la MRC des Appalaches par les municipalités d'Adstock, Beaulac-Garthby, Paroisse de Disraeli, Ville de Disraeli, East Broughton, Irlande, Kinnear's Mills, Sacré-Cœur-de-Jésus, Saint-Adrien-d'Irlande, Sainte-Clotilde-de-Beauce, Sainte-Praxède, Saint-Fortunat, Saint-Jacques-de-Leeds, Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Saint-Julien, Saint-Pierre-de-Broughton (municipalités participantes) ;

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches a adopté, à son conseil du 17 janvier 2024, une résolution



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

d'intention de délégation de compétence de la collecte sélective ;

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches a fait parvenir l'Entente intermunicipale pour la gestion, la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables de la MRC des Appalaches 2024-2028 ;

61-03-24

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M. Sébastien Grondin, appuyé de M. Richard Lefrançois, il est résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds l'Entente intermunicipale pour la gestion, la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables de la MRC des Appalaches 2024-2028 ;

De transmettre un exemplaire de la présente résolution à la MRC des Appalaches et aux 19 municipalités locales de ladite MRC.

### 6.1.2. Signature de l'entente intermunicipale - Autorisation

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec a adopté le Règlement portant sur la modernisation de la collecte sélective de certaines matières résiduelles, lequel est entré en vigueur le 7 juillet 2022 ;

**ATTENDU QUE** le 24 octobre 2022, RECYC\_QUÉBEC a confié à Éco Entreprises Québec (ÉEQ) le rôle d'organisme de gestion désigné de cette modernisation ;

**ATTENDU QU'**il est demandé d'optimiser les territoires de desserte par la conclusion de contrats avec des municipalités régionales de comté ou des groupements de municipalités ;

**ATTENDU QUE** le conseil de la MRC considère opportun d'optimiser la gestion, la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables de la collecte sélective par l'entremise d'une délégation de compétence à la



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

MRC des Appalaches par les municipalités d'Adstock, Beaulac-Garthby, Paroisse de Disraeli, Ville de Disraeli, East Broughton, Irlande, Kinnear's Mills, Sacré-Cœur-de-Jésus, Saint-Adrien-d'Irlande, Sainte-Clotilde-de-Beauce, Sainte-Praxède, Saint-Fortunat, Saint-Jacques-de-Leeds, Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Saint-Julien, Saint-Pierre-de-Broughton (municipalités participantes) ;

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches a adopté, à son conseil du 17 janvier 2024, une résolution d'intention de délégation de compétence de la collecte sélective ;

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches a fait parvenir une entente ayant pour objet la délégation à la MRC des Appalaches de la compétence des municipalités participantes en matière de collecte sélective incluant la gestion, la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables issues de la collecte municipalisées et des ICI assimilables ;

**ATTENDU QUE** les municipalités participantes ont signé l'Entente intermunicipale pour la gestion, la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables de la MRC des Appalaches 2024-2028 ;

**ATTENDU QUE** l'entente sera en vigueur au moment de la signature de la MRC des Appalaches ;

62-03-24

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M. Marc-André Routhier, appuyé par M. René Breton, il est résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la MRC l'Entente intermunicipale pour la gestion, la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables de la MRC des Appalaches 2024-2028 ;

De transmettre copie de la présente résolution aux 19 municipalités locales de ladite MRC.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

### 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 7.1. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ DU DIRECTEUR INCENDIE – KEVIN POMERLEAU

Le document sera déposé séance tenante.

#### 7.2. Appel d'offres – Achat des habits de combat par Union des Municipalités du Québec (UMQ)

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton sera responsable de participer à un achat regroupé d'habits de combats pour les pompiers ;

63-03-24

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyée par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds s'engage à défrayer les coûts en lien avec cet achat.

### 8. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ

#### 8.1. EMBAUCHE DE LA RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS ET DES LOISIRS

*M. Marc-André Routhier se retire des délibérations*

64-03-24

Proposé par M. René Breton et appuyée par M. Dominic Parent et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité embauche Mme Jessica Routhier au poste de Responsable des loisirs et des communications selon l'entente de travail entre les parties, pour une période probatoire de 3 mois.

*M. Marc-André Routhier revient prendre part à la séance*

#### 8.2. NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

##### 8.2.1. ENTENTE AVEC RÉSEAU BIBLIO

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches Inc. et la Bibliothèque



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

municipale sont liés par un contrat datant du 6 mai 2013 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la bibliothèque municipale a de l'intérêt de mettre fin au contrat actuel en faisant parvenir au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches Inc. un avis de résiliation de contrat ;

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution portant le № 095-05-13 sera abrogée afin de résilier le contrat actuel ;

65-03-24

Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyée par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la bibliothèque municipale procède avec l'avis de résiliation de contrat avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches Inc.

### 8.2.2. ESTIMATION DES COÛTS POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN

**CONSIDÉRANT QUE** le périmètre autour de la nouvelle bibliothèque municipale devra être dûment aménagé ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux seront faits en régie interne ;

**CONSIDÉRANT QU'UN** croquis a été présenté aux Élus-es le 26 février 2024 avec un estimé des coûts ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont été estimés à une dépense de 32 263.00 \$ taxes en sus et que cette dépense est admissible aux subventions ;

66-03-24

Proposé par M. René Breton et appuyée par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

des conseillers présents que la municipalité accepte l'estimation des coûts pour l'aménagement du terrain extérieur de la bibliothèque municipale au montant de 32 236.00 \$ taxes en sus.

### 8.3. PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE THETFORD ET LA MRC DES APPALACHES POUR LA PRÉSENCE DES CADETS

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Appalaches en partenariat avec la ville de Thetford Mines ont l'opportunité d'obtenir une équipe de cadets pour un travail de sensibilisation auprès des jeunes lors d'activités ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a de l'intérêt pour une activité de sensibilisation lors du Camp de jour 2024 ;

67-03-24

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte que les cadets viennent à un taux horaire de 25.00 \$ par heure, une activité de sensibilisation lors du Camp de jour 2024.

### 8.4. CONTRIBUTION PAR LA MUNICIPALITÉ AU FINANCEMENT DU COMPLEXE MULTISPORTS INTÉRIEUR DU CÉGEP DE THETFORD

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches participe au financement du projet de construction d'un complexe multisports intérieur du Cégep de Thetford, estimé à 4 630 000 \$ comme coût initial du projet ;

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches contribue au financement du projet avec un emprunt de 2 625 000 \$ et que les municipalités se partagent la différence à travers la quote-part ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de faire un seul paiement de 45 891.00 \$ en utilisant le fonds de roulement sur 25 ans ;



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

68-03-24

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de faire un seul paiement de 45 891.00 \$ en utilisant le fonds de roulement sur 25 ans.

### **8.5. ENTENTE DE LOCATION AVEC TOITURE JULES CHABOT INC. (9450-7837 Québec Inc.) POUR LA LOCATION DE L'IMMEUBLE – GYM EXCEL – AUTORISATION DES SIGNATAIRES**

69-03-24

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** Mme Sonia Tardif, directrice générale/greffière-trésorière et Mme Andréa Gosselin, mairesse soient autorisées à signer l'entente de location avec Toiture Jules Chabot Inc. (9450-7837 Québec Inc.) pour le Gym Excel au nom de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds.

### **8.6. ENTENTE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENTS (VOLET 2) – AUTORISATION DES SIGNATAIRES**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente de financement dans le cadre du programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logements (volet 2) – autorisation des signataires

70-03-24

Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** Mme Sonia Tardif, directrice générale/greffière-trésorière et Mme Andréa Gosselin, mairesse soient autorisées à signer l'entente de financement dans le cadre du programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logements (Volet 2) au nom de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds.





## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

### 9. COMITÉS DES ÉLUS

#### 9.1. TRAVAUX PUBLICS

Dominic Parent informe que la municipalité est en appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver et les soumissions ouvrent le 21 mars 2024.

#### 9.2. LOISIRS

Aucun point

#### 9.3. INCENDIE ET INFRASTRUCTURES

Sébastien Grondin fait le point sur les interventions des pompiers pour le mois de février.

Marc-André Routhier mentionne que la nouvelle bibliothèque sera terminée pour la fin mars 2024, il restera l'aménagement extérieur du terrain.

### 10. DIVERS

M. Marc-André Routhier fait un rappel sur l'évaluation du Leeds Model School qui sera à faire au printemps 2024.

### 11. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

71-03-24

Proposée par M. Dominic Parent appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h01.

---

Andréa Gosselin  
Mairesse

---

Sonia Tardif, G.M.A.  
Dir. Gén. / greffière -trésorière

#### CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

#### CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques de Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

---

Sonia Tardif, G.M.A.

Dir. Gén. / greffière -trésorière